

**CONSEIL DU BUREAU  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025**

**L'AN 2025, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.**

**Etaient présents :**

**MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPELBERG, Vice-Président.  
MM. DELHAYE et LIEZ, Administrateurs.**

**Pouvoirs : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK.  
M. MUZART, Administrateur, à M. RAMPELBERG.**

**Excusée : Mme MARICOT, Administratrice.**

**Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux  
Adjoints, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directrices de services.  
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance.**

***Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.***

**ORDRE DU JOUR**

**LAON – 50 RUE ALBERT LOBJOIS - LOCAL PROFESSIONNEL - ATTRIBUTION**

Le local professionnel, sis à Laon au 50 rue Albert Lobjois, d'une surface de 37,6 m<sup>2</sup>, vacant depuis avril 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED] qui a transmis son dossier en date du 23 juillet 2025. Madame souhaite ouvrir un cabinet d'infirmière libérale dans les meilleurs délais.  
Monsieur le Maire de Laon a émis un avis favorable à cette demande.

Le loyer mensuel HT est de 266,67 € HT soit 320 € TTC.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur cette candidature.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise l'attribution du local ci-dessus à [REDACTED] pour installer son cabinet d'infirmière libérale.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeticzak.

